



## SÉMINAIRE SUR LE RÔLE, LA STRUCTURE ET LA GESTION DES GROUPES PARLEMENTAIRES

### Fiche synthèse

<b>ACTIVITÉ</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)</li><li>- Tunis (Tunisie)</li><li>- 17 et 18 septembre 2015</li></ul>
<b>PARTICIPANT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- M<sup>me</sup> Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ).</li></ul>
<b>CONTEXTE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dirige un projet de coopération auprès de l'Assemblée des représentants du peuple de la Tunisie.</li><li>- Dans le cadre de ce projet, le PNUD a acheminé une demande à l'APF afin qu'elle identifie des intervenants pour une conférence sur le thème des groupes parlementaires destinée aux parlementaires et au personnel administratif et politique du Parlement tunisien.</li><li>- L'APF a sollicité la participation d'une parlementaire québécoise pour intégrer sa délégation composée, en outre, du secrétaire général parlementaire de l'APF et du président du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.</li><li>- L'APF cherche à développer des liens avec les autorités du nouveau Parlement tunisien et avec le PNUD afin de développer des partenariats en matière de coopération interparlementaire.</li><li>- La première élection démocratique de la Tunisie a eu lieu en novembre 2014 et visait à élire les membres de la nouvelle Assemblée des représentants du peuple. La Tunisie est le pays ayant le mieux réussi sa transition démocratique à la suite du printemps arabe de 2011 et constitue un espoir pour le développement démocratique de la région.</li></ul>

<b>THÈMES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Raison d'être et fondements théoriques des groupes parlementaires</li> <li>- L'organisation et le mode de fonctionnement interne des groupes parlementaires</li> <li>- Les droits et les pouvoirs des groupes parlementaires et leurs rôles au sein de l'institution.</li> <li>- Les groupes parlementaires comme outils d'institutionnalisation de la diversité politique</li> <li>- Les moyens alloués aux groupes parlementaires</li> <li>- Les défis liés au renforcement des groupes parlementaires</li> </ul>						
<b>OBJECTIFS ET ENJEUX</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire connaître l'expertise du Québec en matière de coopération auprès des autorités du parlement tunisien et promouvoir les bonnes pratiques en vigueur à l'ANQ relativement au fonctionnement et la gestion des groupes parlementaires.</li> <li>- Développer des liens avec le PNUD, un joueur incontournable du renforcement des capacités des parlements dans le monde.</li> <li>- Affirmer et maintenir le leadership de l'ANQ auprès de l'APF et des partenaires de la Francophonie en matière de coopération.</li> </ul>						
<b>COMMENTAIRES/CONCLUSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La présentation de la vice-présidente sur le thème des liens entre les organes de direction et les groupes parlementaires a suscité de nombreux commentaires. Elle a partagé des pratiques en vigueur au Québec dont pourraient s'inspirer les parlementaires tunisiens.</li> <li>- La vice-présidente s'est entretenue avec le président du parlement tunisien et a ainsi pu lui faire part de l'expertise québécoise en matière de coopération.</li> <li>- La vice-présidente a rencontré des représentantes du comité des femmes parlementaires du parlement tunisien, ce qui lui a permis de promouvoir les politiques publiques du Québec en matière d'égalité, ainsi que le travail du Cercle des femmes parlementaires de l'ANQ.</li> <li>- La vice-présidente a rencontré des représentants d'IDEA international travaillant avec le Parlement tunisien afin de leur présenter l'offre de coopération de l'ANQ ainsi que les travaux du Réseau des femmes de l'APF.</li> <li>- Par son engagement au sein de la délégation de l'APF, la vice-présidente a démontré l'importance que l'ANQ et le Québec accordent au développement de la coopération interparlementaire francophone auprès du PNUD et des autorités du Parlement tunisien.</li> </ul>						
<b>COÛT<sup>1</sup></b>	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Per diem et autres frais</td> <td style="text-align: right;">489,10 \$</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;">- Transport</td> <td style="text-align: right;">64,31 \$</td> </tr> <tr> <td style="text-align: right;"><b>Total</b></td> <td style="text-align: right;"><b>553,41 \$</b></td> </tr> </table>	- Per diem et autres frais	489,10 \$	- Transport	64,31 \$	<b>Total</b>	<b>553,41 \$</b>
- Per diem et autres frais	489,10 \$						
- Transport	64,31 \$						
<b>Total</b>	<b>553,41 \$</b>						

---

<sup>1</sup> Les frais de transport et de séjour de M<sup>me</sup> Gaudreault ont été pris en charge par le PNUD.